

220C2224
FR0010278762-DIV16

29 juin 2020

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

ENVEA
(Euronext Growth)

Le 29 juin 2020 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société The Carlyle Group envisage de déposer sur les titres de la société ENVEA¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres ENVEA sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué conjoint diffusé par les sociétés ENVEA et The Carlyle Group le 29 juin 2020.